



Ce document a été numérisé par le CRDP de Bordeaux pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.

Campagne 2010

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BTS PROTHÉSISTE-ORTHÉSISTE

LÉGISLATION ET GESTION – U. 6

SESSION 2010

—
Durée : 2 heures 30
Coefficient : 2
—

Matériel autorisé :

- Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Cirulaire n°99-186, 16/11/1999).

Barème : sur 40 points

Dont - Gestion : 18 points
- Législation : 17 points
- Déontologie : 5 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 4 pages, numérotées de 1/4 à 4/4.

BTS PROTHÉSISTE-ORTHÉSISTE		Session 2010
Législation et gestion – U. 6	PRE6LG	Page: 1/4

1. Gestion (18 points)

La société Carpentier S.a.r.l est spécialisée en fabrication et pose d'appareillages médicaux. Son gérant, Monsieur Bertrand souhaite analyser l'évolution de son chiffre d'affaires et de ses charges. Entre autres améliorations, l'achat d'une machine est envisagé pour le mois de mars de l'exercice 2010. Enfin une analyse basée sur la variabilité des charges permet de faire quelques prévisions.

À partir des informations données dans l'**annexe 1 (page 4/4)** vous procédez à une analyse de l'évolution du chiffre d'affaires.

Travail à faire (4 points)

1.1. Calculer le taux d'évolution annuel du chiffre d'affaires de ces trois dernières années au regard des informations disponibles.

1.2. Proposer différentes actions pour améliorer le chiffre d'affaires de l'entreprise en tenant compte de la spécificité de la profession.

L'acquisition d'une nouvelle machine (**voir annexe 2, page 4/4**) et notamment son amortissement aura des impacts sur les données comptables.

Travail à faire (6 points)

1.3. Établir le tableau d'amortissement de la machine.

1.4. Préciser quel sera l'impact de l'acquisition de l'immobilisation puis de l'amortissement sur les documents de synthèse (bilan et compte de résultat).

Une analyse de la variabilité des charges a permis de déterminer un certain nombre de données qui sont présentées dans l'**annexe 3 (page 4/4)**. Vous vous appuyez sur ces données pour établir des prévisions sur l'activité de l'entreprise.

Travail à faire (8 points)

1.5. Calculer le montant des charges fixes pour l'exercice 2010 en tenant compte de l'investissement et présenter le compte de résultat différentiel (arrondis à l'euro le plus proche)

1.6. Calculer le seuil de rentabilité prévisionnel 2010 (arrondi à l'euro le plus proche).

1.7. Déterminer le point mort prévisionnel pour l'année 2010.

1.8. Calculer la marge de sécurité et le taux de marge de sécurité pour l'exercice 2010 et les commenter les résultats obtenus

1.9. Calculer le chiffre d'affaires nécessaire pour réaliser un bénéfice de 60 000 € (à structure de coûts constants).

2. Législation (17 points)

Monsieur Bertrand souhaite mettre à profit vos connaissances juridiques et vous soumet un dossier à préparer sur la Sécurité sociale ainsi que quelques questions concernant le droit du travail et de la sécurité sociale.

La Sécurité sociale est un partenaire incontournable pour un employeur.

Travail à faire (8 points)

2.1. Citer les grands principes de la Sécurité sociale.

2.2. Présenter sous forme schématique l'organisation administrative de la Sécurité sociale en France.

2.3. Rappeler les modalités de financement de la sécurité sociale.

M. Bertrand s'interroge sur les conditions de licenciement envisagé d'un salarié pour faute.

Travail à faire (6 points)

2.4. Préciser quelles sont les principales dispositions légales de ce type de licenciement (vous traiterez de la procédure, des différents types de faute et des conséquences).

2.5. Rappeler le nom de la juridiction devant laquelle le salarié pourrait porter le litige et préciser la particularité de ce tribunal quant à la qualité des juges.

Par ailleurs, le contrat de travail de certains salariés de l'entreprise de M. Bertrand comprend une clause de non-concurrence rédigée dans des termes très généraux.

Travail à faire (3 points)

2.6. Définir la clause de non-concurrence et préciser les limites générales de son étendue.

3. Droit du handicap (5 points)

M. Bertrand a reçu une demande d'embauche de la part d'une personne handicapée.

Il vous demande de lui indiquer :

- les obligations des entreprises en matière d'emploi de salariés handicapés ;
- le rôle de la M.D.P.H. dans cette situation.

ANNEXE 1

Évolution du chiffre d'affaires

Année	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires HT	367 000 €	322 960 €	274 516 €

ANNEXE 2

Données relatives à l'acquisition de la machine

Le prix d'achat T.T.C. de la machine (investissement en mars 2010) est de 21 528 euros (T.V.A 19,6 %).

Pour la mise en service de la nouvelle machine, au 1^{er} mars 2010, Monsieur Bertrand envisage un amortissement comptable linéaire sur une période de cinq années.

L'investissement sera autofinancé.

ANNEXE 3

Données de gestion

Pour l'exercice 2009

Charges variables : 60 % du chiffre d'affaires.

Charges fixes : 83 000 €.

Pour l'exercice 2010

On prévoit une augmentation du chiffre d'affaires de 8 % et une baisse du taux des charges variables de 5 points.